

# La précarité énergétique au sein de l'Union européenne

Légende :

- Incapacité des ménages à chauffer leur logement
- Incapacité des ménages à payer leurs factures énergétiques
- Incapacité des ménages à vivre dans un logement décent

Sources : Eurostat (2012) « Alleviating Fuel poverty in the EU : Investing in home renovation, a sustainable and inclusive solution (BPIE) » . « La situation du logement dans l'Union européenne en 2015 » (ESH – Housing Europe).

Irlande (2011)
27,5 %
12,5 %
16,2 %

Royaume-Uni
20,3 %
19,4 %
21,4 %

Belgique
14 %
18,8 %
26,2 %

France
17,8 %
15,2 %
22,1 %

Autriche
11,3 %
7,7 %
15,2 %

Espagne
17,9 %
18,2 %
17,9 %

Portugal
14,5 %
43 %
28,4 %

Suède

10,3 %
3,5 %
11 %

Danemark

5,5 %
7,1 %
25,3 %

Pays-Bas

8,6 %
8,7 %
27,4 %

Luxembourg

6,6 %
2,2 %
28,9 %

Finlande

13,7 %
3,8 %
8,6 %

Estonie

20 %
9,6 %
30,3 %

Lettonie

39,5 %
35,1 %
43,3 %

Lituanie

22,8 %
38,2 %
28,6 %

Allemagne

8,6 %
14,8 %
21 %

République tchèque

19,4 %
15,3 %
20 %

Pologne

30,1 %
27,6 %
20 %

Slovaquie

18,3 %
13,6 %
19,7 %

Hongrie

58,8 %
33,9 %
53 %

Roumanie

41,5 %
25,4 %
30 %

Slovénie

37,5 %
17,3 %
46,1 %

Bulgarie

50,7 %
70 %
29,5 %

Italie

24,5 %
44,1 %
30,1 %

Malte

11,3 %
7,7 %
12,4 %

Croatie

40,9 %
21,8 %
19,9 %

Grèce

54,4 %




</tbl